

### Description des étapes

#### 1. Sélection des vergers homogènes

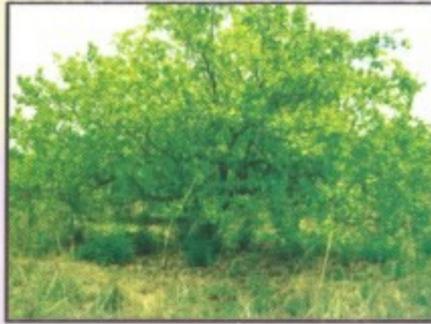
Choisir les vergers d'anacardières propres et aérés dont les arbres ont les caractéristiques minimales suivantes :

- o Croissance normale
- o Bonne forme avec un houppier dense
- o Tronc relativement droit
- o Sans attaque parasitaire
- o Individus bien isolés les uns des autres.



#### 2. Sélection des meilleurs arbres semenciers

- o Choisir dans les vergers retenus au moins 5 ou 10 arbres semenciers jugés meilleurs producteurs de noix
- o Marquer les arbres pour permettre une reconnaissance ultérieure et un suivi continu
- o Suivre pendant 2 campagnes si l'arbre produit au moins 10 kg de noix par an
- o Faire un échantillon de 01 kg et compter les noix (environ 150-160 noix par kg).



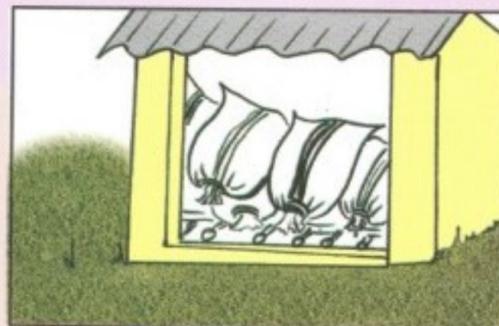
#### 3. Ramassage des noix

- o Ramasser chaque jour et arbre par arbre les fruits arrivés à maturité (pommes de couleur jaune ou rouge)
- o Ne pas ramasser les fruits dont les pommes ne sont pas mûres (pommes vertes)
- o Séparer le même jour délicatement la pomme de la noix par simple arrachage de la noix.



#### 4. Traitement des noix

- o Nettoyer et débarrasser les noix du reste de la pomme de préférence le même jour du ramassage
- o Etaler les noix à l'air libre sous ombrage durant 72 heures
- o Classifier les noix en 02 groupes : le premier groupe composé de noix de bonne forme, bien remplies destinés à la semence ; le deuxième groupe est renvoyé à la consommation
- o Evaluer la qualité des semences par les tests de :
  - flottage (enlever les noix qui flottent dans un seau rempli d'eau)
  - germination : la bonne semence d'anacarde doit avoir au moins 85% de taux de germination
- o Conserver dans les sacs de jute les semences d'anacarde au maximum 4 mois à partir de la récolte ; après ce temps, on note la perte du pouvoir germinatif des semences.



### GUIDE TECHNIQUE : PRODUCTION DE SEMENCES D'ANACARDIERS



**Centre Régional pour la Promotion  
Agricole Atacora/Donga  
(CeRPA -A/D)**  
COMITE REGIONAL DE VULGARISATION AGRICOLE  
DE L'ATACORA ET DE LA DONGA  
(CoReVA)  
Fonds Régional de Vulgarisation Agricole  
(FoReVA)  
BP 32 Natitingou, Bénin Tél : (+229) 23 82 12 25